

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

S'ÉQUIPER AVEC LE SOUTIEN DE GRANDANGOULÊME

GRATUIT



✓ DISTRIBUTION DE MATÉRIEL

✓ ANGOULÊME

✓ À CHAQUE SECTEUR SES DATES !

L'AGIS
pour réduire

Grand
Angoulême

J'HABITE EN MAISON INDIVIDUELLE

Je récupère un **composteur de jardin** (si je n'en ai pas déjà un) afin de valoriser une partie de mes déchets alimentaires !

composteur plastique 400 L

GRATUIT



Le modèle 600L (payant) est disponible uniquement hors campagne de distribution.

Pour plus d'informations, contactez le 0 800 77 99 20

J'HABITE EN IMMEUBLE COLLECTIF

J'utilise le **site public de compostage** à proximité de mon domicile.



Flashez ce code pour retrouver la carte des sites publics à proximité de chez vous !

J'ai la possibilité de disposer d'un **lombricomposteur** (composteur d'appartement) !

BON À SAVOIR !



NOUVELLE RÉGLEMENTATION



DES TONNES DE DÉCHETS ÉVITÉS



UN GESTE D'AVENIR POUR LA PLANÈTE

DES SOLUTIONS POUR TOUS LES TYPES DE DÉCHETS ALIMENTAIRES !

Certains déchets alimentaires sont délicats à composter : **la borne à déchets alimentaires répond à cette problématique.**

Quel que soit mon type de logement, je récupère gratuitement **mon bioseau "marron" et mon badge d'accès** à la borne à déchets alimentaires (Kit : 1 badge + 1 bioseau par logement).

BON À SAVOIR !

Les déchets collectés seront valorisés et transformés en biogaz ! Un bon geste pour la planète !



transport facile dans la voiture



Pour récupérer votre kit, rien de plus simple : il suffit de vous munir d'un justificatif de domicile (impôts ; facture EDF, Eau, quittance de loyer pour les habitats collectifs...) et de vous rendre à une date de distribution.



Toutes les informations vous seront données sur ce dispositif lors de la distribution du matériel. **Un livret avec les consignes de tri vous sera remis.**

Plus d'information sur le fonctionnement des bornes à déchets alimentaires : localisation, date de mise en service, consignes de tri sur www.pluspropremaville.fr/Trier

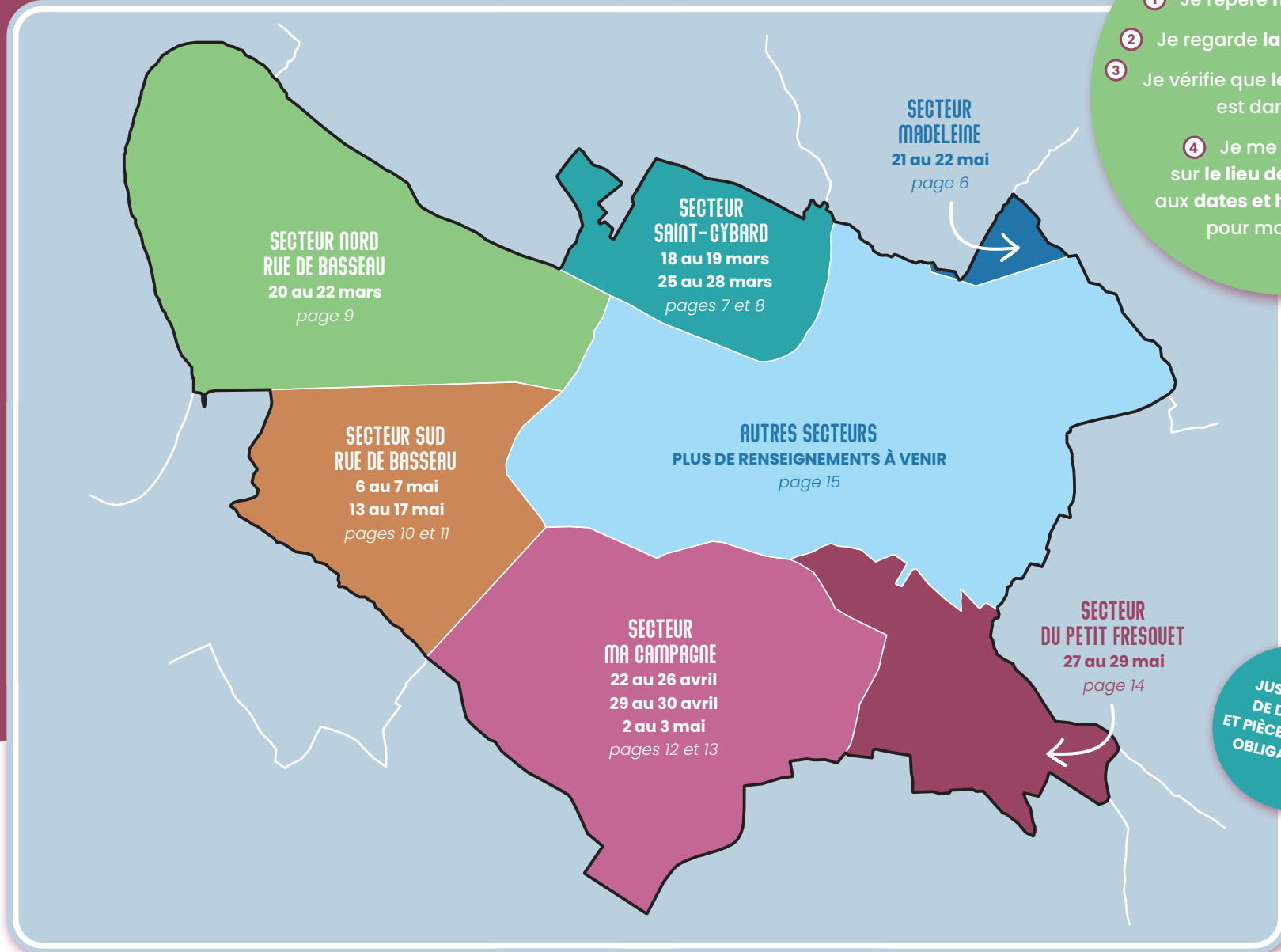


**JE RÉCUPÈRE MES ÉQUIPEMENTS
DANS MON SECTEUR !**

GRATUIT

**BON À
SAVOIR !**

- 1 Je repère mon quartier
- 2 Je regarde la page indiquée
- 3 Je vérifie que le nom de ma rue est dans la liste
- 4 Je me déplace sur le lieu de distribution, aux dates et horaires prévus pour mon secteur

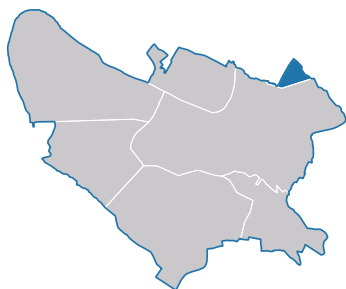


**JUSTIFICATIF
DE DOMICILE
ET PIÈCE D'IDENTITÉ
OBLIGATOIRES !**

SECTEUR MADELEINE

DU MARDI 21 AU MERCREDI 22 MAI
DE 14 H 30 À 20 H

Espace Lunesse
Rue Paul Mairat



Voies concernées :

- Allée du Bois
- Allée du Petit Étang
- Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- Avenue du Maréchal Juin
- Boulevard du 8 Mai 1945
- Chemin Abbé Pierre
- Impasse Clos de la Madeleine
- Rond-Point de la Madeleine
- Rue Alfred Lurat
- Rue de la Madeleine à l'Étang Prolongée
- Rue de Pisany
- Rue des Pièces à l'Étang
- Rue du 8 Mai 1945
- Rue du Commandant Berger
- Rue du Fond des Buttes
- Rue du Pontouvre
- Rue du Repos
- Rue Georges Gauthier
- Rue Léon Durand
- Rue Paul Bert
- Rue Pierre Brossolette

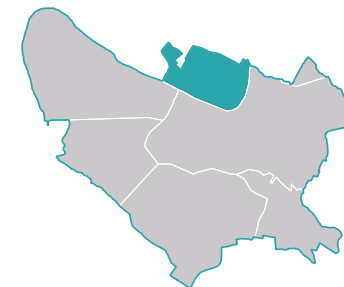
JUSTIFICATIF
DE DOMICILE
ET PIÈCE D'IDENTITÉ
OBLIGATOIRES !

6

SECTEUR ST-CYBARD

DU LUNDI 18 AU MARDI 19 MARS
ET DU LUNDI 25 AU JEUDI 28 MARS
DE 14 H 30 À 20 H

Maison de Bourguine
(Salle B)



Voies concernées :

- Allée des Laurières
- Boulevard de Bretagne
- Boulevard Henri Thébault
- Chemin de Halage
- Chemin des Abras
- Chemin des Joyeux
- Chemin Roger Trillaud
- Impasse Chagnaud
- Impasse de Béchelonne
- Impasse de La Roche Quantin
- Impasse du Curé Vincent Blanleuil
- Impasse Fontchaudière
- Impasse François-René Chateaubriand
- Impasse Mairie-Germaine Weiller
- Impasse Giraud
- Impasse Jean Mermoz au Clair de Lune
- Impasse Joseph Duclaud
- Impasse Mario Roustan
- Impasse Mauron
- Place de la Croix
- Place Mulac
- Quai de la Charente
- Résidence les Jardins de Saint-Cybard
- Résidence les Bons Amis
- Résidence de la Roche Quantin
- Résidence Lacroix Saint-Cybard

Suite page suivante >>

7

SECTEUR ST-CYBARD - SUITE

- Rue Abel Laplagne
- Rue Beaulencourt
- Rue Boisnard
- Rue de Becheline
- Rue de Bourguines
- Rue de la Belle Allée
- Rue de la Charente
- Rue de la Croix
- Rue de Mauron
- Rue de Saintes
- Rue de Verdun
- Rue des Abras
- Rue des Chablis
- Rue des Farchauds
- Rue des Gots
- Rue des Joyeux
- Rue des Papetiers
- Rue du Canal
- Rue du Clair de Lune
- Rue du Clos du Maine Brie
- Rue du Docteur Jean Pernot
- Rue du Lieutenant Bourdoiseau
- Rue du Maine Brie
- Rue du Pont Sec
- Rue Simard
- Rue Fernand Fauconnet
- Rue Fontchaudière
- Rue François-René Chateaubriand
- Rue Gontran Labregère
- Rue Henri Barret
- Rue Hervé Primauguet
- Rue Jacques Michaud
- Rue Jeanne d'Arc
- Rue Jeanne Jugan
- Rue Jules Durandeaude
- Rue Laennec
- Rue Léonide Lacroix
- Rue Louis Braille
- Rue Louis Laurent
- Rue Madeleine Augeraud
- Rue Marcel-Gaston Mercier
- Rue Mario Roustan
- Rue Michel Paillot
- Rue Pierre Adolphe-Chadouteau
- Rue Raoul Verlet
- Rue René Coty
- Rue Robert Jolly
- Rue Saint-Cybard
- Rue Traversière de Saint-Cybard
- Route de Saint-Jean-d'Angely
- Sentier du Pont Sec

JUSTIFICATIF
DE DOMICILE
ET PIÈCE D'IDENTITÉ
OBLIGATOIRES !

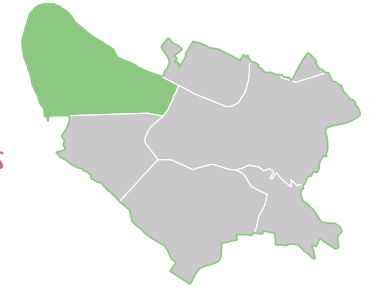
8

SECTEUR NORD RUE DE BASSEAU

DU MERCREDI 20 AU VENDREDI 22 MARS

DE 14 H 30 À 20 H

→ Salle Didier DELAUAUD
Rue Antoine de Conflans
(face à la Salle de sport)



Voies concernées :

- Avenue Paul Vieille
- Boulevard Henri Thébault
- Impasse des 3 Chênes
- Impasse des Argentiers
- Impasse des Bosquets
- Impasse des Roulets
- Impasse du Grand Poirier
- Impasse François Truffaut
- Impasse Jacques Tati
- Impasse Jean Gabin
- Impasse Leroy
- Impasse Noël Noël
- Lotissement de l'Entrant
- Passage des 3 Chênes
- Place Honoré de Balzac
- Place Marcel Aymé
- Rue Alain Fournier
- Rue Ancienne de Basseau
- Rue Charles Garraud
- Rue de Basseau
- Rue de la Cité Poudrière
- Rue des 3 Chênes
- Rue des Agriers
- Rue des Argentiers
- Rue des Bosquets
- Rue des Caves
- Rue des Chaumes Rondes
- Rue des Roulets
- Rue du Port Thureau
- Rue Émile Ajar
- Rue Guy Pascaud
- Rue Henri Dautriche
- Rue Jean Desmaroux
- Rue Louis Maurel
- Rue Louis Puaud
- Rue Marcel Homon
- Rue Romain Gary
- Rue Tranchard

JUSTIFICATIF
DE DOMICILE
ET PIÈCE D'IDENTITÉ
OBLIGATOIRES !

9

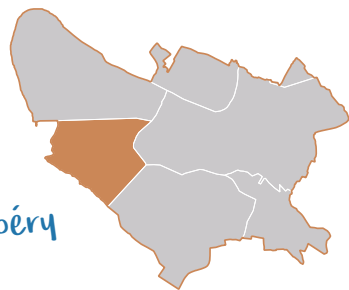
SECTEUR SUD RUE DE BASSEAU

DU LUNDI 6 AU MARDI 7 MAI

ET DU LUNDI 13 AU VENDREDI 17 MAI

DE 14 H 30 À 20 H

→ Salle Tatiana SEGUIN
(derrière la MJC Mosaïque)
Rue Antoine de Saint-Exupéry



Voies concernées :

- Allée de la Sablière
- Allée du Bois des Bordes
- Allée du Porche
- Allée Jean Sébire
- Allée Jules Védrines
- Allée Santos Dumont
- Avenue de Varsovie
- Boulevard d'Aquitaine
- Boulevard Jean XXIII
- Boulevard Poitou-Charentes
- Chemin Bernard Hanrot
- Chemin de Grelet
- Chemin de la Combe à Soulié
- Chemin de la Garenne
- Chemin de l'École Buissonnière
- Chemin des Lamberts
- Chemin du Bois de la Roche
- Chemin du Petit Bois
- Chemin du Petit Routin
- Impasse de la Charité
- Impasse de la Chaume
- Impasse de la Marne
- Impasse des Alliers
- Impasse des Bordes
- Impasse des Castors
- Impasse des Marais de Grelet
- Impasse du Centre Afpa
- Impasse du Vélodrome
- Impasse Jacques Chardonne
- Lotissement Charles Péguy
- Passage Jean Mermoz
- Place Brin de Jonc des Moulinaies

Suite page suivante >>

SECTEUR SUD RUE DE BASSEAU - SUITE

- Place Clément Ader
- Place de la Marne
- Place François Coli
- Place Henri Farman
- Place Hubert Lathan
- Résidence la Grande Garenne
- Résidence Charles Péguy
- Rond-Point de la Piscine
- Rue Alphonse Aulard
- Rue Antoine de Conflans
- Rue Antoine de Saint-Exupéry
- Rue Charles de Foucauld
- Rue Charles Gounod
- Rue Charles Péguy
- Rue Claude Monet
- Rue Colbert
- Rue de Bordeaux
- Rue de Chez Lambert
- Rue de la Charité
- Rue de la Chaume
- Rue de la Grande Combe
- Rue de Saint-Michel à Angoulême
- Rue des Essarts
- Rue des Jardins de la Garenne
- Rue des Marais de Grelet
- Rue des Vergnières
- Rue du Docteur Schweitzer
- Rue Émile Peyronnet
- Rue Georges Fabien
- Rue Georges Lautrette
- Rue Guy Riffaud
- Rue Hélène Boucher
- Rue Hélène Nebout
- Rue Jean Chabaneix
- Rue Jean de Verrazano
- Rue Joliot Curie
- Rue Louis Blériot
- Rue Louis Pergaud
- Rue Louise de Marillac
- Rue Lyautey
- Rue Mirabeau
- Rue Nungesser
- Rue Pierre Aumaître
- Rue René Pajot
- Rue Robert Schuman
- Rue Roger Baudrin
- Rue Saint-Vincent de Paul

JUSTIFICATIF
DE DOMICILE
ET PIÈCE D'IDENTITÉ
OBLIGATOIRES !

SECTEUR DE MA CAMPAGNE

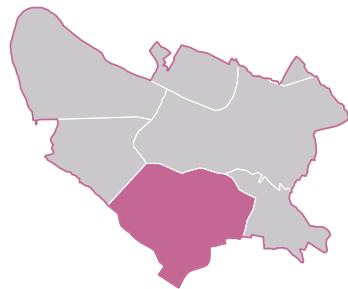
DU LUNDI 22 AU VENDREDI 26 AVRIL

DU LUNDI 29 AU MARDI 30 AVRIL

DU JEUDI 02 AU VENDREDI 03 MAI

DE 14 H 30 À 20 H

MJC Louis ARAGON
Place Vitoria



Voies concernées :

- Allée de la Trésorière
- Allée de l'Esterel
- Allée des Alpilles
- Allée des Chaumes de Crage
- Allée des Coquelicots
- Allée des Genévriers
- Allée des Troènes
- Allée du Champ Brun
- Allée du Corail
- Allée du Mas de la Pierre Levée
- Allée Joachim du Bellay
- Allée Noël Simard
- Allée Ronsard
- Avenue de Navarre
- Boulevard de Bigorre
- Boulevard Jacques Monod
- Boulevard Jean Monnet
- Boulevard Jean Moulin
- Chemin de Fontbelle
- Chemin de Rabion
- Chemin des Eaux Claires au Pont Valto
- Chemin du Champ Fleuri
- Cote de Rabion
- Impasse de l'École Normale
- Impasse des Roses
- Impasse des Vieilles Vignes
- Impasse du Moulin de Grelet
- Impasse Félix Nadar
- Impasse Guillaume Apollinaire
- Impasse Joseph Niépce
- Impasse Louis Daguerre
- Impasse Thomas Edison
- Passage Elsa Triolet
- Passage Mafalda
- Passage Titeuf
- Place Charles de Coulomb
- Place Félix Gaillard
- Place Gustave Courbet
- Place Hildesheim

Suite page suivante >>

SECTEUR DE MA CAMPAGNE - SUITE

- Place Montcalm
- Résidence la Croix Lanauve
- Résidence Ma Campagne
- Résidence Dorat
- Rue Claude Bonnier
- Rue d'Alexandrie
- Rue de Bearegard au Pont de Vars
- Rue de Belle Rochemin
- Rue de Bordeaux
- Rue de Chicoutimi
- Rue de Clérac à la Croix Lalaud
- Rue de Clérac à Sillac
- Rue de l'Arbre
- Rue de la Brigade Rac
- Rue de la Croix Lanauve
- Rue de la Pierre Levée
- Rue de l'Hirondelle
- Rue de Montmoreau
- Rue de Rabion
- Rue des Chirons
- Rue des Falaises
- Rue des Meules à Grains
- Rue des Platins
- Rue des Vieilles Vignes
- Rue du Béarn
- Rue du Canada
- Rue du Capitaine Favre
- Rue du Logis de Beauregard
- Rue du Père Marquette
- Rue du Petit Montbron
- Rue du Petit Montbron
- Rue Édith Piaf
- Rue Général Pol Dupuy
- Rue Georges Brassens
- Rue Hassel
- Rue Jacques Brel
- Rue Jacques Prévert
- Rue Jean Renoir
- Rue Jean-Baptiste Guillet
- Rue Lombrette
- Rue Louise Michel
- Rue Madeleine Paz
- Rue Manuel Vasquez
- Rue Marc Sangnier
- Rue Mathilde Mir
- Rue Montcalm
- Rue Montréal
- Rue Philippe Cousteau
- Rue Pierre Grenet
- Rue Québec
- Rue Robert Doisneau
- Rue Traversière Bel-Air
- Square Gaston Boucard
- Voie de l'Europe

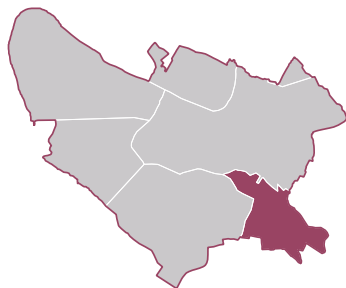
JUSTIFICATIF
DE DOMICILE
ET PIÈCE D'IDENTITÉ
OBLIGATOIRES !

SECTEUR DU PETIT FRESQUET

DU LUNDI 27 AU MERCREDI 29 MAI

DE 14 H 30 À 20 H

Salle Petit Fresquet
Rue de la Belle Allée
du Petit Fresquet



Voies concernées :

- Chemin de Baconneau
- Chemin de Fontgrave
- Chemin de la Cible
- Chemin de la Folie
- Chemin de Tous Vents
- Chemin des Jésuites
- Chemin des Jésuites à la Folie
- Chemin des Jésuites à Lion
- Chemin du Haut Petit Fresquet
- Hameau des Rossignols
- Impasse des Rossignols
- Impasse de la Biche
- Impasse Léonce Guimberteau
- Lotissement de l'Étang de Baconneau
- Rue de Fontgrave
- Rue de la Belle Allée du Petit Fresquet
- Rue de la Cible
- Rue de la Croix Lanauve
- Rue de la Ferme
- Rue des Chevreuils
- Rue du Capitaine Favre
- Rue du Lavoir
- Rue du Lézard Vert
- Rue du Pont de Vinson
- Rue du Sanglier Solitaire
- Rue du Vignoble
- Rue Léonce Guimberteau
- Rue Marthe Vedrenne
- Rue Notre Dame des Vignes

JUSTIFICATIF
DE DOMICILE
ET PIÈCE D'IDENTITÉ
OBLIGATOIRES !

14

LES AUTRES SECTEURS D'ANGOULÊME

ET EN 2024, LA DISTRIBUTION
CONTINUERA...



... PLUS DE RENSEIGNEMENTS
À VENIR

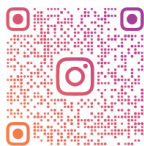
15

DISTRIBUTION DE MATÉRIEL DANS VOTRE SECTEUR



**BON À
SAVOIR !**

Si vous êtes absent lors de la distribution dans votre commune, vous retrouverez **les modalités de récupération** de votre matériel en consultant www.pluspropremaville.fr (rubrique Trier) ou en appelant le standard du service Déchets Ménagers **0 800 77 99 20** (appel gratuit d'un poste fixe).



PLUSPROPREMAYILLE16

Abonnez-vous !

Coordonnées du Service Déchets Ménagers

► N° Vert **0 800 77 99 20**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.pluspropremaville.fr

f pluspropremaville16

@ #pluspropremaville16